



Compte rendu /resumé de la 2^{ème} réunion « l'homme et l'animal en milieu urbain » du 07/04/05

Pour rappel ces réunions ont été organisées par le Grand Lyon et la ville de Lyon pour réfléchir au sujet des déjections canines sur la voie publique.

Geneviève Bernardin (Grand Lyon) a été chargée de mission à ce sujet.

La réunion était présidée par l'adjointe à la mairie du 4^{ème}, Mme Ghislaine Gouzou- Testud (Adjointe au maire pour « le cadre de vie » et adjointe à la Mairie centrale pour « l'économie sociale et solidaire ») et par le chef du cabinet du Maire, M.Delorme.

Mme Bernardin a exposé son habituel point de vue au sujet des déjections canines sans presque aborder de face le problème .

En effet la table des animateurs de la réunion comportait presque exclusivement des spécialistes sur les animaux domestiques (éducateurs canins, psychologues animaliers, vétérinaires)

Surprenant (peut-être pas tellement d'ailleurs) , le public peu nombreux mais bien « sélectionné » : des gens avec des chiens dans la salle et des « éducateurs » de chiens pour aveugles.

Mme Bernardin, à travers une vidéo projection, nous résuma les grands traits de son travail qui va être repris par la ville de Lyon et le Grand Lyon :

à Constat de la situation

- n interdictions partout= déjections partout
- n synthèse des rues ciblées comme très sales ou sales (travail effectué par les commissions de propreté des Conseils de Quartier par des documents adressés à M.Delorme
- n les mégots seraient au moins autant polluants que les déjections canines (sic)
- n ne comprend pas les affiches , jugées radicales contre les chiens
- n tour d'horizon sur les espaces canins /distributeurs de sacs
- n les campagnes de sensibilisation et les dispositions de nettoyage n'ont pas résolu le problème

à Que faire ?

- Comprendre les problèmes
 - n Sensibiliser
 - n Installer des espaces sanitaires adaptés, bien entretenus et indiqués
- Faire évoluer les comportements
 - n Encourager ceux qui savent se comporter avec ses chiens
 - n Informer/former ceux qui ne savent pas
 - n Sanctionner ceux qui ne veulent rien savoir.

-- Nettoyement

- n Agents spécialisés

à Médiation et communication

- n Sur le terrain
- n A l'école
- n Événementiel (fête des chiens, semaine canine...)

à Education



- Démonstration d'éducation canine
samedi 23/04 de 10H à 12H Place Cdt Arnaud
- samedi 07/05 de 10H à 12H Place de la Croix Rousse
- Ballades canines urbaines (juin/juillet/août)

résumé des interventions/discussions

(Pour notre Conseil de Quartier, M.Sornay s'était excusé de son absence, étaient présents :
Eric Cazin et les membres de la Commission de propreté Mm Clocher, Moret et Dinarés)

- Plusieurs interventions de gens avec beaucoup d'expérience , ayant vécu ou voyagé souvent dans des pays limitrophes sont allés dans le sens , que la plupart des pays voisins si jalouxés par leur propreté et l'apparent civisme de ses habitants, perçoivent une taxe sur les chiens qui va au budget redevable pour la création d'espaces / entretien/nettoyage/contrôle
- Une partie importante des habitants de notre quartier surtout dans l'Est et le Centre seraient plutôt favorables d'élargir des aires de jeux pour enfants (ils en manquent) plutôt que d'en prendre pour laisser place à des espaces « de liberté canine »
- D'autres s'insurgent contre l'idée de cohabitation (proposée par l'animatrice) , car ils disent ne vouloir pas être obligés à cohabiter dans des espaces publics tels que les places ou jardins et que les seuls qui y ont droit sont les maîtres des chiens .
- Les déjections canines en pleine voie publique voire près ou dans les jardins d'enfants même si on les ramassait, sont sources de parasites et d'infections
- Quid du nettoyage des déjections sur les trottoirs, car comme le précise M.Odet (Propreté Grand Lyon) , les motos-crottes ne s'utilisent qu'aux espaces verts et places.
A ce sujet la discussion rentre en plein débat sur la propreté de la voirie dans notre quartier qui est vivement critiquée par les présents dans la salle
- Le sentiment général est que, malheureusement , les gens comprendront qu'ils n'ont pas le droit de polluer l'espace public sans coût , soit une taxe, soit une véritable politique de verbalisation et pourquoi pas les deux, comme bien d'autres cas de pollution .
- On a constaté que ce n'était pas le débat entre les amis et les ennemis des bêtes, car en approfondissant sur ce sujet il y aurait bien des surprises.
A titre d'exemple on s'est demandé si les gens qui laissent enfermé toute la journée un gros chien dans son petit studio et qu'ils ne le sortent que précipitamment au moment de la pub de la séance de TV pour qu'il , enfin, il se soulage (naturellement au premier trottoir) aiment vraiment les chiens.

Réflexions de la Commission

Après les deux séances, le moins qu'on puisse constater c'est qu'il y aurait un message subliminal à faire passer aux habitants qui se plaignent de l'invasion des déjections sur l'espace public qu'en réalité il n'y a rien à faire sinon d'essayer de changer les mœurs des uns et des autres.

Les uns pour qu'à travers des messages de bonne volonté ils acceptent de respecter le sol public et ses concitoyens, les autres d'accepter la tendance/mode d'avoir une surpopulation de chiens (et autres animaux dits de compagnie) dans les villes à haute densité humaine et d'être plus tolérants envers les propriétaires des chiens.

Mais en attendant , les pouvoirs publics prennent leur temps :ils suivent leur plan (information, éducation et après, si besoin sanction) .On a questionné M.Delorme sur



le temps qu'ils accordaient à ces paliers et il nous a répondu que les périodes d'information et éducation iraient jusqu'à la fin d'année !

M.Duport (Propreté Ville de Lyon) nous dit , en confidence, que la Police Municipale n'est pas « préparée pour sanctionner » .

On a entendu, aussi, que la mairie du 4^{ème} envisagerait d'installer un espace détente chien (les explications ont été très ambiguës , car on ne sait pas si ce sera un espace fermé ou bien « co-habitable ») dans le futur espace vert en surface du parking du Gros Caillou.

JD/Commission Propreté Conseil Quartier Croix-Rousse Est
09/04/05